

0720002L
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE NORMANDIE-MAINE
17 RUE DES RESISTANTS ET DEPORT
72610 ANCINNES
Tel : 0233822040

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 42
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 28/01/2020

Réuni le : 06/02/2020

Sous la présidence de : Benjamin Caccia

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 03/02/2020

Sur la :

[X] 1^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[] 2^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Monsieur le Principal du collège Normandie Maine propose à l'adoption des membres du CA sur avis de la commission permanente :

- la répartition de la dotation générale horaire de 398 HP, 19 HSA
- la structure pour 340 élèves et 14 divisions : 4 classes de 6^{ème}, 3 classes de 5^{ème}, 4 classes de 4^{ème}, 3 classes de 3^{ème}.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0